

Commune de Vufflens-la-Ville

Rapport de la Commission du Conseil Communal chargée d'étudier le préavis municipal N° 1-2019 intitulé « Demande d'un crédit»

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.

1. INTRODUCTION

La Commission, composée de Madame Françoise Sciboz, ainsi que de Messieurs Frédy Cuérel et Fred-Ami Rougemont, président, s'est réunie le 11 mars et a rencontré des représentants de la Municipalité, à savoir Madame Ingrid Rossel, syndique et Monsieur Olivier Duperrut.

2. DISCUSSION

Le préavis expose clairement le problème. Il répond aussi déjà à une grande partie des questions que nous nous serions posés ! De notre discussion avec la délégation, il ressort :

- Le bâtiment date des années 1930.
- La salle de bain a été agrandie et une douche rajoutée.
- L'organisation de la cuisine n'est pas encore totalement définie (le futur locataire sera consulté).
- Le mur entre le corridor et la cuisines/séjour est un mur porteur.
- les sols seront refaits: un carrelage pour la cuisine, séjour, corridor ainsi que la salle de bain et du parquet ou lino ailleurs.
- Toutes les portes seront changées.

La Commission tient à remercier les membres de la Municipalité pour leurs explications et leurs réponses. Elle encourage aussi la Municipalité à ne pas louer trop bon marché cet appartement.

3. CONCLUSION

Au vu de la discussion qui précède, la Commission, à l'unanimité, en espérant que la Municipalité saura faire respecter le budget, propose au Conseil communal d'accepter le préavis N° 01/2019

Vufflens-la-ville, le 13 mars 2019

Françoise Sciboz

14.03.2019 08:33

Frédy Cuérel

Fred-Ami Rougemont

1